

POLITIQUE DU SYSTÈME DE GESTION INTÉGRÉE

Qualité, Environnement, Énergie, Santé et Sécurité et Responsabilité Sociale des Entreprises

Depuis ses débuts, SIFU se caractérise par le fait que la société exerce son activité en se concentrant clairement sur la satisfaction totale du client, par le biais de l'intégration sociale et professionnelle des personnes handicapées, en s'adaptant à l'objectif et au contexte de l'organisation et en s'appuyant sur la gestion stratégique.

A RELIGIOUS PROPERTY OF THE PROPERTY.

La société est consciente que la protection de l'environnement et l'efficacité énergétique doivent être prises en compte dans ses activités, en tant qu'élément de base du développement durable. SIFU comprend que la prévention des risques professionnels fait partie intégrante de l'ensemble de ses activités et garantit donc un environnement de travail sûr à ses employés. Le groupe s'engage à développer, maintenir et appliquer des pratiques socialement responsables sur le lieu de travail.

La direction et les employés s'engagent à respecter la politique et à atteindre les objectifs, sur la base de ces engagements dans les normes (ISO 9001, ISO 14001, ISO 50001, ISO 45001 et SGE21):

- o Disposer et acquérir des informations et des ressources humaines, matérielles, technologiques et financières suffisantes pour que les services que nous fournissons puissent atteindre la politique et les objectifs proposés.
- o Soutenir notre personnel pour atteindre avec succès les objectifs professionnels et les objectifs de sécurité et de santé au travail.
- o Suivi des résultats obtenus à travers des indicateurs de gestion et d'activité.
- Oconserver l'engagement concernant l'amélioration continue afin d'améliorer les aspects liés à l'organisation, à la gestion, à la protection de l'environnement, à l'efficacité énergétique et à la sécurité et à la santé au travail par le biais d'une évaluation systématique et périodique du système de gestion de l'information.
- o Identifier et supprimer les facteurs d'erreur et les dangers, et réduire les risques au minimum. Gérer les incidents et les accidents et mettre en place des mécanismes et des mesures de protection contre les incendies.
- o Maintenir et développer la formation et la sensibilisation de l'ensemble des collaborateurs en matière de qualité, d'environnement, d'efficacité énergétique, de santé et de sécurité et de responsabilité sociale de l'entreprise.
- Les activités réalisées dans nos installations et dans celles du client garantissent une gestion adéquate des ressources humaines et naturelles, en essayant de minimiser l'impact environnemental sur le milieu et en améliorant notre performance énergétique.
- o Eviter la dégradation de l'environnement à partir d'un cadre de planification et d'évaluation des décisions et d'actions.
- Respecter tous les aspects des lois et règlements applicables, ainsi que les autres exigences auxquelles l'organisation souscrit dans toutes les activités de l'entreprise.
- o Systématiser les évaluations de prévention des risques professionnels qui permettent d'identifier les risques potentiels avec une approche proactive dans tous les domaines d'activité.
- o Fournir des conditions de travail sûres et saines qui garantissent la prévention des blessures et la dégradation de la santé pendant l'exécution de l'activité professionnelle.
- o Assurer la consultation et la participation des salariés et de leurs représentants dans les questions de SST.
- o Engagement pour intégrer les questions sociales, environnementales, éthiques et de gouvernance dans nos opérations et notre stratégie, dans le but de maximiser l'impact positif sur nos parties prenantes.
- o Engagement à combattre le changement climatique en définissant des actions pour réduire les émissions de gaz à effet de serre, ainsi que des améliorations dans l'utilisation des énergies renouvelables et la réduction des déchets.
- Engagement de respecter les droits de l'homme, en ce qui concerne :
- Droits des enfants et des jeunes, y compris l'élimination de l'exploitation des enfants et du travail forcé.
- Le droit d'association, notamment la liberté d'association et le droit à la négociation collective.
- Le droit à des conditions d'emploi justes et favorables.
- o Veiller à ce que cette politique soit informée, mise en œuvre, tenue à jour, communiquée, accessible et compréhensible par l'ensemble du personnel.

Grupo SIFU détermine les risques et les opportunités qui peuvent influencer les résultats attendus par le SGI et planifie des actions pour les aborder. Pour identifier les risques et les opportunités, les éléments suivants seront pris en compte:

- Le contexte : tant les questions internes et externes que les besoins des parties prenantes.
- o Les exigences légales et autres exigences (risques découlant de la non-conformité ou opportunités découlant de la conformité au-delà des seuils légaux).
- o Aspects environnementaux.

SIFU s'engage à diffuser cette politique et à la mettre à la disposition de toutes les parties intéressées.

JON PATXI LERGA ZALDUONDE

DIRECTEUR GÉNÉRAL DE GRUPO SIFU

Rév. 3 – Février 2023









